

Campagne cotonnière 2008-2009

## Les Champs de Démonstration attirent les producteurs du voisinage

*Trois mois après l'installation des Champs de Démonstration (CD) pour l'exécution du protocole relatif à la lutte intégrée contre les ravageurs (IPM) et à la gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS) dans le cadre du Programme de renforcement du Secteur Cotonnier en Afrique de l'Ouest et du Centre (WACIP) de l'IFDC, une deuxième mission de Suivi-Appui-Conseil (SAC) aux agents de terrain a eu lieu du 3 au 12 Septembre 2008. Les données recueillies sur le terrain montrent que le programme suit bien son cours et, compte tenu du très bon développement végétatif des cotonniers, les CD deviennent des points de convergence pour les visites formelles et informelles.*

Selon le protocole de vulgarisation élaboré par l'IFDC pour la mise en oeuvre du paquet technologique relatif à l'IPM/GIFS, le CD est une parcelle de 1 ha (en zone sahélienne) et de 0,5 ha (en zone soudano-guinéenne). Ces deux zones correspondent respectivement à la Zone Nord et à la Zone Centre selon le



découpage géographique des régions cotonnières du Bénin. Au total cinquante (50) CD étaient prévus au démarrage de la campagne. Les différents rapports des équipes de suivi ont montré que dans toutes les localités, les agents en ont fait beaucoup plus et chaque Champ de Démonstration (CD) fait l'objet d'attraction des producteurs du voisinage, curieux de savoir comment les opérations sont conduites. Forts de cette attraction, les Conseillers en Production Végétale (CPV) multiplient sur ces CD des visites organisées pour expliquer le contenu du paquet technologique. L'objectif du programme

étant de vulgariser les bonnes pratiques pour améliorer la productivité du cotonnier, chaque Chef d'Exploitation (CE) qui abrite un CD a la mission de partager ses connaissances avec 5 autres producteurs, surtout par rapport au respect de l'itinéraire

technique du cotonnier tel que appliqué sur son champ. Apparemment, ils n'ont pas eu beaucoup de mal à rassembler autour de leurs exploitations les producteurs de leur voisinage. En témoigne les chiffres fournis par le traitement des données recueillies sur le terrain. Environ 150 CE ont été formés par chacun des 270 CPV impliqués dans le programme. Chacun de ces CE formés a déjà partagé ses nouvelles connaissances avec plus de 5 autres producteurs et cela se poursuit. Le protocole d'accord signé par l'AIC et l'IFDC prévoyait un effectif de 128.000 producteurs à toucher par le programme à la fin de la

### SOMMAIRE

#### Campagne cotonnière 2008-2009:

Les champs de démonstration attirent les producteurs du voisinage (Pages 1 et 2)

#### Recensement des superficies et des producteurs:

Superficies emblavées et estimation de la production (Pages 2, 3 et 4)

Le Tihan peut valablement remplacer l'Endosulfan (Page 4)

Quelques dates à retenir (Page 4)

### AIC-Infos

Conçu et réalisé par le Service Information, Communication et Documentation de l'AIC

Zone des Ambassades  
061 BP: 18 Akpakpa, Cotonou  
Tél: (229) 21 33 97 16  
(229) 21 33 23 49  
Fax: (229) 21 33 97 15  
E-Mail: aic@intnet.bj  
Site Web: www.aicbenin.org

Financé par l'Agence Française de Développement (Afd)

campagne. Ce chiffre est déjà dépassé alors qu'on est encore à plus de deux mois de la fin de la campagne.

Pour identifier les CE impliqués, il a confectionné des plaques qui ont été posées à l'entrée des CD, signe que le CE ne doit plus revenir aux anciennes pratiques. Pour les campagnes à venir, l'application systématique des bonnes pratiques culturales doit partir de lui et s'étendre d'abord aux producteurs avec qui il a

déjà partagé les connaissances reçues, puis s'étendre progressivement à tous les producteurs du village.

La généralisation des bonnes pratiques culturales qui est l'objectif principal visé par l'IFDC à travers le WACIP, devrait logiquement conduire à l'amélioration de la productivité et au maintien durable de la fertilité des sols.

## Recensement des superficies et des producteurs :

# Superficies emblavées et estimation de la production

*Le recensement des superficies et des producteurs de coton est une opération qui s'exécute quelques semaines après la fin des semis dans toutes les zones de production cotonnière. Il permet une meilleure maîtrise des niveaux d'emblavures en vue d'une bonne estimation de la production. L'édition du recensement pour le compte de la campagne 2008-2009 qui a eu lieu durant tout le mois de Septembre 2008, se justifie à l'instar des autres campagnes par une nécessité de fiabilité des estimations de production.*

Pour toutes les 52 Communes de production cotonnière, l'opération a consisté en des entretiens avec tous les producteurs de coton et à des visites systématiques sur les exploitations pour l'estimation à vue des superficies. Au total 400 Conseillers en Production Végétale (CPV) ont été mobilisés pour sillonner tous les villages sous le contrôle des Techniciens Spécialisés en Production Végétale (TSPV), Techniciens Spécialisés en Statistiques et Suivi-Evaluation (TSSSE) et des Responsables Communaux pour la Promotion Agricole (RCPA). Ils ont reçu l'appui technique des agents des Directions de la Programmation, de l'Administration et des Finances (DPAF) des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) de leurs localités respectives. Une formation/recyclage sur site a eu lieu du 25 au 30 Août 2008 pour rappeler les notions fondamentales, harmoniser les modalités de remplissage des fiches de recensement et définir les rôles de chaque intervenant. Le dépouillement sommaire au niveau

des Centres Communaux pour la Promotion Agricole (CeCPA) permet à la direction générale de disposer d'une synthèse régionale pour la rédaction d'un rapport au niveau du CeRPA. La synthèse au niveau national présente les superficies emblavées par commune, pondérées par le coefficient de correction de ladite Commune. Le coefficient de correction est déterminé sur un échantillon de superficies emblavées et représente le rapport des superficies mesurées par les agents sur les superficies déclarées par les producteurs échantillonnés puis appliqué à la superficie totale déclarée emblavée au sein de la Commune. Pour la campagne en cours, l'enquête n'a pas été nécessaire, alors le coefficient utilisé pour la correction des résultats du recensement est celui de la campagne 2007-2008 étant donné que, de manière empirique, les coefficients de correction ne varient pas de façon sensible d'une campagne à une autre. Ainsi, les résultats se présentent par département comme suit :

### Borgou

En termes de prévision, le département du Borgou devrait réaliser 53.500 ha. Les informations décennales en provenance de la Direction Générale du CeRPA Borgou-Alibori situent le niveau des emblavures à 20.643 ha. La synthèse départementale du recensement donne 21.476 ha. En appliquant le coefficient de correction qui est en moyenne de 0,92 pour le Borgou, la superficie réellement emblavée se stabiliserait à 19.674 ha.

Tableau N° 1 : Superficies emblavées en coton dans le département du Borgou

Communes	Prévisions	Superficies recensées	Superficies Corrigées
Tchaourou	1 500	155	169
Parakou	1 000	424	415
N'Dali	5 000	481	409
Pèrèrè	1 500	57	58
Nikki	8 000	2060	1689
Kalalé	12 500	5 095	4 433
Sinendé	11 000	9 686	9 298
Bembèrèkè	13 000	3 520	3 203
<b>TOTAL</b>	<b>53 500</b>	<b>21 476</b>	<b>19 674</b>

Source : SGBD/AIC

### Alibori

Les prévisions d'emblavures pour le département de l'Alibori au titre de la campagne 2008-2009 étaient de 148.500 ha. Le point des informations décennales parvenues à l'AIC donnait 133.783

ha. La synthèse départementale du recensement a donné 135.672 ha. Après l'application des coefficients de correction qui est en moyenne de 0,98 pour l'Alibori, la superficie totale se stabiliserait à 130.529 ha.

Tableau N° 2 : Superficies emblavées en coton dans le département de l'Alibori

Communes	Prévisions	Superficies recensées	Superficies Corrigées
Gogounou	23 000	20 153	20 556
Kandi	36 000	38 246	36 334
Banikoara	70 000	60 836	59 011
Ségbana	13 000	8 929	9 108
Malanville	5 000	4 337	4 467
Karimama	1 500	1 172	1 055
<b>TOTAL</b>	<b>148 500</b>	<b>133 672</b>	<b>130 529</b>

Source : SGBD/AIC

### Atacora

Les prévisions d'emblavures pour le département de l'Atacora au titre de la campagne 2008-2009 étaient de 47.300 ha. Le point des informations décennales parvenues à l'AIC a donné 39.126

ha. La synthèse départementale du recensement a donné 39.364. Avec l'application des coefficients de correction dont la moyenne est de 0,95 pour l'Atacora, la superficie totale emblavée se stabiliserait à 37.335 ha.

Tableau N° 3 : Superficies emblavées en coton dans le département de l'Atacora

Communes	Prévisions	Superficies recensées	Superficies Corrigées
Boukombé	1 500	888	728
Cobly	5 500	3 119	3 524
Kérou	15 700	17 429	16 558
Kouandé	6 000	3 428	3 359
Matéri	5 000	3 577	3 649
Natitingou	300	125	100
Péhunco	10 500	8 956	7 434
Tanguiéta	2 000	1 398	1 579
Tcountouna	800	444	404
<b>TOTAL</b>	<b>47 300</b>	<b>39 364</b>	<b>37 335</b>

Source : SGBD/AIC

### Donga

Les prévisions d'emblavures pour le département de la Donga au titre de la campagne 2008-2009 étaient de 2.700 ha. Le point des informations décennales parvenues à l'AIC a donné 1 440 ha. La synthèse départementale du

recensement a donné 1 177. Après l'application des coefficients de correction dont la moyenne pour la Donga est de 0,90, la superficie totale emblavée se stabiliserait à 1 063 ha.

Tableau N° 4: Superficies emblavées en coton dans le département de la Donga

Communes	Prévisions	Superficies recensées	Superficies Corrigées
Bassila	100	55	44
Djougou	2 000	858	772
Copargo	300	79	89
Ouaké	300	186	158
<b>TOTAL</b>	<b>2 700</b>	<b>1 177</b>	<b>1 063</b>

Source : SGBD/AIC

### Collines

Les prévisions d'emblavures pour le département des Collines au titre de la campagne 2008-2009 étaient de 19.000 ha. Le point des informations décennaires

parvenues à l'AIC a donné 2 875 ha. La synthèse départementale du recensement a donné 2.483. Après l'application des coefficients de correction qui est en moyenne de 1,03 pour les Collines, la superficie totale emblavée est de 2.558 ha.

Tableau N° 5 : Superficies emblavées en coton dans le département des Collines

Communes	Prévisions	Superficies recensées	Superficies Corrigées
Bantè	1 000	68	83
Dassa	6 000	671	650
Glazoué	1 500	110	103
Ouessè	500	58	57
Savalou	8 000	1 228	1 301
Savè	2 000	350	363
<b>TOTAL</b>	<b>19 000</b>	<b>2 483</b>	<b>2 558</b>

Source : SGBD/AIC

### Zou

Les prévisions d'emblavures pour le département du Zou au titre de la campagne 2008-2009 étaient de 21.000 ha. Le point des informations décennaires parvenues à l'AIC a donné 3 665

ha. La synthèse départementale du recensement a donné 3 693 ha. Après l'application des coefficients de correction dont la moyenne des 0,96 pour le Zou, la superficie totale emblavée est de 3 551 ha.

Tableau N° 6: Superficies emblavées en coton dans le département du Zou

Communes	Prévisions	Superficies recensées	Superficies Corrigées
Abomey	1 100	90	80
Bohicon	0	0	0
Agbangnizoun	500	18	13
Djidja	12 500	2 251	2 184
Zogbodome	2 000	325	416
Za-Kpota	2 500	744	566
Zagnanado	1 000	75	75
Covè	900	183	210
Ouinhi	500	8	7
<b>TOTAL</b>	<b>21 000</b>	<b>3 693</b>	<b>3 551</b>

Source : SGBD/AIC

### Mono-Couffo

Les prévisions d'emblavures pour les départements du Mono et du Couffo au titre de la campagne 2008-2009 étaient de 12.000 ha. Le point des informations décennaires parvenues à l'AIC a donné 4 966 ha. La synthèse départementale

du recensement a donné 4 225 ha. Après l'application des coefficients de correction dont la moyenne est de 0,87 pour le Couffo et 0,86 pour le Mono, la superficie totale emblavée est de 3 665 ha.

Tableau N° 7: Superficies emblavées en coton dans les départements du Mono-Couffo

Communes	Prévisions	Superficies recensées	Superficies Corrigées
Aplahoué	9 500	3 973	3 417
Djakotomé	700	32	29
Dogbo	400	75	66
Klouékanmé	1 000	105	120
Toviklin	150	9	6
Lalo	50	14	12
Lokossa	200	18	15
<b>TOTAL</b>	<b>12 000</b>	<b>4 225</b>	<b>3 665</b>

Source : SGBD/AIC

### Ouémé-Plateau

Les prévisions d'emblavures pour les départements de l'Ouémé et du Plateau au titre de la campagne 2008-2009 étaient de 6.000 ha. Le point des informations décennaires parvenues à l'AIC a donné 645 ha.

La synthèse départementale du recensement a donné 575 ha. Après l'application des coefficients de correction dont la moyenne est de 0,92 pour le Plateau et de 0,97 pour l'Ouémé, la superficie totale est de 531 ha. (Tableau N° 8 en page 4)

### Estimation de la production

Au plan national, 208 136 ha ont été recensés par les agents de terrain. Après application des coefficients de correction, la

superficie totale emblavée est de 198.907 ha. Pour l'estimation de la production, trois hypothèses se présentent.

La première se base sur la

Départements	Superficies corrigées	Hypothèse 1		Hypothèse 2		Hypothèse 3		TOTAL
		Rendement	Production	Rendement	Production	Rendement	Production	
Borgou	19 674	953	18 754	940	18 452	1 234	24 286	254 818
Alibori	130 529	1 179	153 874	1 299	169 597	1 343	175 321	
Atacora	37 335	1 190	44 424	1 218	45 484	1 242	46 357	
Donga	1 063	997	1 060	731	777	1 000	1 063	
Collines	2 558	901	2 305	737	1 871	772	1 974	
Zou	3 551	841	2 987	625	2 219	817	2 900	
Mono-Couffo	3 665	591	2 165	770	2 824	676	2 476	
Ouémé-Plateau	531	608	323	407	216	831	442	
<b>TOTAL</b>	<b>198 907</b>	<b>1 136</b>	<b>225 891</b>	<b>1 215</b>	<b>241 440</b>	<b>1 281</b>	<b>254 818</b>	

Tableau N° 9: Estimation de la production

Source : SGBD/AIC

Tableau N° 8: Superficies emblavées en coton dans les départements de l'Ouémé-Plateau

Communes	Prévisions	Superficies recensées	Superficies Corrigées
Kétou	4 450	503	473
Adja-Ouèrè	1 000	46	37
Pobè	500	20	16
Bonou	50	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>6 000</b>	<b>575</b>	<b>531</b>

Source : SGBD/AIC

moyenne des rendements des trois dernières campagnes qui est de 1 136 kg/ha. Avec ce rendement moyen, la production peut être estimée à 227.355 tonnes de coton graine.

La deuxième hypothèse se base sur les rendements de la dernière campagne (2007-2008). Sur la base de ces rendements dont la moyenne nationale est 1 215 kg/ha, la production peut être estimée à 243 237 tonnes de coton graine.

La troisième hypothèse se base sur la moyenne nationale des huit dernières campagnes qui donne 1 282 kg/ha. Selon cette hypothèse, la production peut être estimée à 256.724 tonnes de coton graine.

Si l'une ou l'autre de ces trois hypothèses se confirme, la production restera tout de même inférieure à celle de la campagne précédente qui était de 268.000 tonnes.

#### Les pertes probables

Analysant le suivi de l'itinéraire technique, il a été constaté que: - 90% des emblavures ont été

semées à bonne date;

8% des emblavures ont été réalisées en semis précoces; 2% ont été des semis tardifs.

Avec la prolongation des pluies dans la région septentrionale, il est à craindre la pourriture des capsules au niveau des semis précoces qui représentent 8% du total des emblavures. Par ailleurs, dans la même région, il a été noté par endroits la résurgence de l'hélicoverpa armigera. la combinaison de ces deux phénomènes pourrait agir négativement sur les rendements de cette région qui reste le bassin cotonnier du pays. Les pertes probables induites suivant les hypothèses de production seraient de:

Atacora-Donga: H1: 2.467 tonnes, H2: 2.509 tonnes et H3: 2.571 tonnes.

Borgou-Alibori: H1: 4.907 tonnes, H2: 5.355 tonnes et H3: 5.684 tonnes.

Les estimations de la production prenant en compte les pertes probables seraient alors de:

Hypothèse 1: 218.517 tonnes

Hypothèse 2: 233.576 tonnes

Hypothèse 3: 246.563 tonnes.

producteurs identifiés dans toutes les communes de production cotonnière du Bénin sous forme de test au cours de la campagne 2008-2009. Un comité paritaire de veille a été mis sur pied (arrêté N° 0020/MAEP/SGM/SA du 24/01/08) pour sensibiliser les producteurs en vue de l'adoption du produit dont l'utilisation sera généralisée au cours de la campagne 2009-2010.

Le stock résiduel d'Endosulfan

était de 576.052 litres soit 50% des besoins du Bénin compte tenu des prévisions d'emblavures en début de campagne. Il a été décidé que les producteurs soient approvisionnés en Endosulfan et que seulement une quantité très limitée de 15.000 litres de Tihan soit mise en place au niveau des producteurs ciblés et rigoureusement suivis. Les 15.000 litres peuvent couvrir 37.500 ha. Pour les producteurs concernés par ce programme spécial de traitement, le comité de veille a organisé tout au long de la campagne, des séances de sensibilisation et des visites d'échange sur les exploitations traitées au Tihan. A cet effet, des points focaux ont été installés aux niveaux départemental et communal. Au niveau national, plusieurs missions de suivi ont été organisées pour s'assurer que les points focaux exécutent bien la mission à eux confiée. La toute dernière mission a été effectuée par une équipe composée de messieurs Désiré AGOUNDOTE, Directeur du Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle (DICAF) et Sahabi SEIDI chargé des Programmes des Services Techniques Sectoriels (PSTS) à l'AIC.

Au nombre des constats, la mission a noté avec satisfaction que de nombreux producteurs qui ont utilisé le Tihan l'ont apprécié.

Certes ont-ils déclaré à la mission, «l'effet foudroyant de l'Endosulfan n'a pas été remarqué chez le Tihan qui agit plus lentement». Le développement végétatif des cotonniers sur leurs exploitations est normal et leurs inquiétudes du début de la campagne par rapport au dosage sont entièrement dissipées.

La mission a aussi noté chez certains producteurs, la réticence à utiliser le Tihan. Leur inquiétude est fondée sur la nature de l'emballage dont le contenu en produit est petit par rapport à l'endosulfan auquel ils sont habitués. Le Tihan est en effet dosé à 0,2 l/ha alors que l'Endosulfan l'est au litre/ha. Un des producteurs visités au cours de cette mission a déclaré avoir mélangé le Tihan à l'Endosulfan avant utilisation malgré les conseils de son encadreur. Il a été recommandé à ce producteur qui ne suit pas les conseils, de poursuivre avec l'Endosulfan et de ne plus faire de mélange. Le cas de ce producteur n'est certainement pas unique, mais en dehors de quelques cas isolés de persistance des inquiétudes, la grande majorité des producteurs qui ont utilisé le Tihan l'ont adopté. Sa généralisation probable à toutes les exploitations cotonnières au cours de la campagne 2009-2010 ne se heurtera plus à de grandes difficultés.

### Traitement phytosanitaire du cotonnier:

## Le Tihan peut valablement remplacer l'Endosulfan

*En réponse aux exigences de la communauté internationale, le Conseil des Ministres a décidé de supprimer progressivement l'Endosulfan de la liste des produits phytosanitaires applicables sur le cotonnier pour compter de la campagne 2009-2010. La même décision autorise l'utilisation jusqu'à épuisement total des stocks résiduels qui ont préalablement fait l'objet d'un recensement.*

A la place de l'Endosulfan, les chercheurs ont proposé le Tihan 175 O-TEQ qui est utilisé par certains

### Quelques dates à retenir

Activités programmées pour les Mois d'Octobre et de Novembre 2008

20/10-20/12/08	Saisie et traitement des données sur le recensement des superficies et des producteurs de coton au titre de la campagne 2008-2009
20/10-15/12/2008	Participation à divers cadres de concertation aux niveaux régional et international sur le coton
12-13/11/2008	Atelier sur les semis directs sous couvert végétal